Fiche projet - Toilettes – ECOSAN

Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : janvier 2020
Date de fin : octobre 2020
Localité : Debré Tabor

Zones d'intervention : Afrique de l'Est
Pays d'intervention : Éthiopie

Budget : --
Financeurs régionaux : --
Financeurs nationaux : --
Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : Biodiversité, Déchets, Eau - Assainissement
Objectifs de Développement Durable

Porteur du projet

Avec l'Ethiopie

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale
Pays d'intervention : Éthiopie
Secteurs d'intervention : Eau - Assainissement, Enseignement - Formation, Sport, Tourisme

Adresse : chez B. Piriou, Président, 32 Rue René Philippe, 49000 Angers
Représentant : M. Bernard Piriou

Les personnes défavorisées de Debré Tabor sont logées par la mairie dans les maisons des kébélés où vivent en général 15 familles et 50 personnes avec une majorité de femmes seules et d'enfants. En général, il n'y a pas de toilettes dans ces logements. Pour pallier à ce problème, le principe retenu a été celui des toilettes sèches collectives avec séparation des liquides et solides en vue d'une valorisation sur des terrains agricoles.

Contexte

Répondant à des préoccupations de santé et de sécurité pour la population, l'association en coopération avec la ville de Debré Tabor a réalisé depuis 2014 un total de 7 ECOSANS.

Publics concernés

La population de 330 habitants.

Partenaires locaux

- Association AVEC L'Éthiopie (Angers)
- Le quartier de Kébélés (Éthiopie)
- Mairie de Debré Tabor (Éthiopie)
- Ferta Wereda (Éthiopie)

Objectifs du projet

- Toilettes sèches collectives avec séparation des liquides et solides en vue d'une valorisation sur des terrains agricoles.
- Reforestation locale.
- Accès sécurisé et propres à des toilettes pour les habitants de kébélés

Activités

- La mairie s'occupe des vidanges et du transport des déchets vers l'agriculture tous les 6 mois.
- Les déchets solides et liquides sont utilisés sur des grandes cultures après des essais qui ont montré leur intérêt comme amendement agricole.

Résultats

« Avant la construction de l'Ecosan on allait dans la forêt à côté de l'église. J'avais creusé un trou devant mon logement. Maintenant c'est très bien, c'est très propre. il n'y a plus de mouches et d'odeurs et on y va en toute sécurité.» Getanet, habitante d'une maison des kébélés